

# CHAMPIONNAT DU LIMOUSIN 2020

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète le Règlement Général des Epreuves Fédérales par Equipes

« Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du Règlement Général. »

Jeudi 30 Avril	Golf de MORTEMART
Jeudi 7 Mai	Golf de LIMOGES
Jeudi 14 Mai	Golf de LA JONCHERE
Jeudi 28 Mai	Golf de PERIGUEUX
Jeudi 11 Juin	Golf de LA PORCELAINES
Jeudi 25 Juin	Golf de LA PREZE
Jeudi 2 Juillet	Golf de BRIVE
Mardi 1 Septembre	Golf de SOUILLAC
Jeudi 17 Septembre	Golf d'AUBAZINE

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Pour les clubs :** Ouvert aux clubs de la Ligue, plus Souillac si le nombre de clubs de la Ligue est inférieur à 8.

**Pour les joueurs :** Etre né avant le 29 Avril 1970 et avoir un index inférieur ou égal à 26.4 au jour de la compétition. Avoir son certificat médical valide.

## FORME DE JEU

Equipes de 6 joueurs ou joueuses.

Matchplay BRUT : 4 simples, 1 greensome. En phase finale : 4 simples, 1 foursome.

Match partagé : 0.5 point . Match gagné (1 up à 3 up) : 1 point. Match gagné (4 ou 5 up) : 1.5 point. Au-delà : 2 points. En cas d'égalité, y compris de bonus, le départage se fait au match particulier.

Exemple :

4	<i>La Porcelaine</i>	3	0	4	23	22	1
5	<i>Périgueux</i>	3	0	4	24,5	23,5	1

La Porcelaine ayant battu Périgueux lors de leur rencontre, ils sont 4ème et Périgueux 5ème.

Après 7 tours, demi-finales à Souillac (1 contre 4 et 2 contre 3) et matches de classement (5 contre 8 et 6 contre 7)  
Le double se jouera en foursome.

Puis Finale à Aubazine et matches de classement.

Pour les phases finales, en cas d'égalité à la fin d'un match, play off en « mort subite » sur les trous choisis par le club organisateur, sauf si l'une des équipes a déjà gagné 3 matchs

**Pour cette compétition, les règles locales permanentes de la ffGolf seront appliquées.**

## ENGAGEMENT

**150 € par équipe et par tour** (sauf pour le club recevant) à régler par chèque à l'ordre du CT8723. Les chèques sont à envoyer à Michel GARAUD 58 rue Camille Guerin 87000 LIMOGES

## COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le comité de l'épreuve sera composé d'un responsable d'un CD et de 2 membres effectivement présents de la commission sportive du club organisateur.